

Réf: Dossier N° : 56869

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ARCHITONIC »**

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, RUE FLEMING, 15 BP
2590 ABJ 15**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARCHITONIC » .

Objet: tailleur de coupe de pierre, conseils en choix des pierres. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, RUE FLEMING, 15 BP
2590 ABJ 15**

GERANT: Monsieur SALEH FOUAD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29879 du 16/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26735 du 16/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

